

**SCP Office notarial Philippe CLEMENCET,
Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA
Titulaire d'un office notarial
85, rue, du Commandant-Destremau, Papeete (Tahiti)**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Jean-Philippe PINNA, notaire associé à Papeete, le 19 janvier 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : Good Vibes.

Nom commercial : Good Vibes Café.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : Papeete (98713), résidence Mihivai n° 504, rue du Général-Castelneau.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : la création, l'acquisition, la vente, la prise à bail, la location, la sous-location, la gérance, l'installation et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous restaurants, brasseries, bars, café, salons de thé, glaciers, pâtisseries, snacks, plats à emporter, ainsi que de tous autres établissements et immeubles, terrains ou locaux destinés à l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration ;

- l'exploitation d'agence de communication événementielle comprenant notamment les prestations suivantes : organisation de congrès, conventions, foires, salons et autres événements pour les entreprises et institutions, organisation d'événements pour les particuliers (mariages, soirées...), conseil et assistance à l'organisation d'événements, gestion de relation presse et communication de crise, location de matériels ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 000 F CFP divisé en 1 000 parts, de 1 000 F CFP chacune, numérotées de 1 à 1 000 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports en numéraire.

Gérance : La société a pour gérantes Mlle Kaipolani AMARU, demeurant à Papeete, résidence Mihivai n° 504, rue du Général-Castelneau, BP 330353, 98711 Paea, et Mme Heinui VANDEVEN, demeurant à Faa'a, PK 4, quartier Leverd, côté montagne, BP 42184 Fare Tony, 98713 Papeete.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

*Pour avis,
Le notaire.*

**Etude de Me Bernard BRUGGMANN, notaire titulaire
décédé et remplacé par Me Mélissa LAU,
notaire à Papeete (île Tahiti), 16, rue Edouard-Ahne,
suivant ordonnance n° 157-2017 du 1er décembre 2017**

Suivant acte demeuré au rang des minutes de l'office notarial de Me Bernard BRUGGMANN, notaire remplacé, le 20 décembre 2017, il a été constitué une SOCIETE CIVILE dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : HATTON LAGON.

Siège : Amanahune (île de Bora Bora), (BP 220, 98730 Vaitape, Bora Bora).

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Objet :

- l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la prise à bail, la location en totalité ou en partie de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- toute division et appropriation desdits immeubles bâtis et non bâtis, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ou immeubles, toutes améliorations ;
- l'aménagement de tous immeubles, leur location, l'administration, la location et l'exploitation desdits biens, immeubles.

Capital social : 200 000 F CFP, apports en numéraire.

Gérance : Philippe HATTON, nommé aux termes des statuts, durée non limitée.

Parts sociales : Les cessions de parts sont libres uniquement entre associés ; toutes les autres cessions doivent être autorisées par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

*Pour avis,
Me Mélissa LAU.*

**Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
415, boulevard Pomare, Papeete**

**SOCIETE ANONYME PIHAAPAPE
au capital de 23 000 000 F CFP
Siège social : Mahina, lieudit Taharaa
RCS de Papeete n° TPI 7839 B**

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 13 octobre 2017, M. Teoni FEARON, demeurant à Mahina, PK 9, côté mer, a été nommé administrateur de la société.

*Pour avis,
Le président.*

**ECOMAR TAHITI
SARL au capital de 100 000 F CFP
Siège social : Quartier Amoe, emplacement G32,
98709 Mahina
RCS de Papeete n° 12 108 B**

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2017, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société à compter du